

NOTICE INFORMATIVE - TRAITEMENTS DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Informations au titre des article 13 et 14 du RGDP, destinées aux personnes concernées par les traitements de données à caractère personnel effectués dans le cadre du Registre de commerce et des sociétés, du Registre des bénéficiaires effectifs et du Recueil électronique des sociétés et associations.

VERSION 2

NOTICE INFORMATIVE - TRAITEMENTS DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Sommaire :

1. Description des traitements	3
1.1 Traitements réalisés par LBR en sa qualité de sous-traitant	3
1.1.1 Traitements relatifs à la publication de données à caractère personnel	3
1.1.2 Traitements relatifs à l'authentification et l'identification des déposants/déclarants	5
1.1.3 Traitement effectué dans le cadre de la connexion au site internet de LBR.....	6
1.1.4 Traitement lié à la mise en œuvre des mesures restrictives en matière financière.....	7
1.2 Traitements réalisés par LBR en sa qualité de responsable	8
1.2.1 Traitement lié à la relation contractuelle et commerciale entre un usager et LBR.....	8
1.2.2 Traitements liés à l'utilisation du service d'assistance téléphonique.....	9
2. Droits des personnes concernées par le traitement	10

Dans le cadre de ses missions prévues par la loi, le groupement d'intérêt économique LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS (LBR), en sa qualité de gestionnaire du Registre de commerce et des sociétés (RCS), du Registre des bénéficiaires effectifs (RBE) et du Recueil électronique des sociétés et associations (RESA), effectue des traitements de données à caractère personnel.

Le responsable de ces traitements est le ministre ayant la Justice dans ses attributions, 13 rue Erasme, L-1468 Luxembourg, LBR agissant en sa qualité de sous-traitant.

En outre et dans le cadre de l'utilisation de son site internet et de l'assistance qu'il offre à ses usagers, LBR est amené à traiter des données à caractère personnel.

Le responsable de ces traitements est le Groupement d'intérêt économique LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS, immatriculé au R.C.S. sous le numéro C24 et dont le siège se situe au 14 rue Erasme L-1468 Luxembourg.

L'ensemble de ces traitements sont mis en œuvre dans le respect du règlement (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD)

1. Description des traitements

1.1 Traitements réalisés par LBR en sa qualité de sous-traitant

Le responsable de ces traitements sous-traités à LBR est le ministre ayant la Justice dans ses attributions, 13 rue Erasme, L-1468 Luxembourg.

1.1.1 Traitements relatifs à la publication de données à caractère personnel

> Les traitements sont les suivants :

- Mise en ligne des documents et réquisitions déposés au RCS en vue de leur consultation à distance par le public sur le portail internet du RCS et par les administrations sur un portail qui leur est dédié.
- Mise en ligne des informations inscrites au RBE, en vue de leur consultation à distance par les professionnels relevant d'une des catégories professionnelles décrites à l'article 2 de la loi modifiée du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme, les personnes justifiant d'un intérêt légitime, en ce sens que son activité présente un lien avec la prévention et la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, sur le portail internet du RBE et par les autorités nationales sur un portail qui leur est dédié.
- Publication électronique au RESA des informations et documents dont la loi prévoit la publication.

> Les personnes physiques concernées sont celles :

- A inscrire au RCS, en application de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.
- A inscrire au RBE, en application de la loi modifiée du 13 janvier 2019 instituant un Registre des bénéficiaires effectifs.
- Mentionnées dans les actes ou informations devant faire l'objet d'une publication au RESA, prescrite par la loi (par ex : les mandataires sociaux, les associés, les détenteurs de procurations, etc...).

Les données de ces personnes sont communiquées à LBR par la personne ou entité immatriculée concernée, son mandataire, voire le notaire instrumentant, lors de la démarche de dépôt au RCS ou de déclaration au RBE.

> Données personnelles traitées :

LBR collecte :

- des données personnelles, dont la liste exhaustive est fixée par la loi modifiée du 19 décembre 2002 précitée (les nom, prénoms, date et lieu de naissance, adresse privée ou professionnelle, numéro d'identification national de toute personne physique inscrite au RCS, à quelque titre que ce soit).
- des données personnelles, dont la liste exhaustive est fixée par la loi modifiée du 13 janvier 2019 précitée (les nom, prénoms, date et lieu de naissance, adresse privée ou professionnelle, numéro d'identification national des bénéficiaires effectifs).
- des documents ou informations à publier au RESA, dont la loi fixe le mode de publication (par extrait, en intégralité ou par mention du dépôt) et où peuvent figurer des données personnelles. Ainsi, s'agissant des publications par extrait, ne sont reprises que les données exigées par la loi. En revanche et en ce qui concerne les publications intégrales, le contenu dépend en pratique du rédacteur de l'acte, alors que la loi ne définit pas toujours précisément quelles données devraient y figurer.

> Base juridique des traitements :

Ces traitements sont effectués dans le contexte de dispositions légales et réglementaires les imposant (article 6, paragraphe 1, c RGPD).

> Les finalités des traitements sont les suivantes :

- Garantir le caractère public des informations définies comme telles par le législateur.
- Rendre opposables aux tiers certains actes et informations.
- Assurer la transparence pour favoriser la confiance dans les transactions commerciales et, au niveau européen, dans le marché intérieur.
- Garantir une accessibilité facile aux informations sur les sociétés et les commerçants aux tiers, et en particulier aux investisseurs, aux parties intéressées, aux partenaires commerciaux et aux autorités.
- Permettre le partage d'informations et de documents et informations relatifs aux sociétés sur le portail e-Justice de la Commission européenne.

> Destinataire des données traitées :

Les données et les documents collectés au niveau du RCS et RESA sont accessibles au public, à tout tiers intéressé, localisé ou non sur le territoire luxembourgeois, aux administrations.

Concernant le RBE, les données sont accessibles aux autorités nationales, aux professionnels relevant d'une des catégories professionnelles décrites à l'article 2 de la loi modifiée du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme et aux personnes justifiant d'un intérêt légitime, en ce sens que son activité présente un lien avec la prévention et la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. La loi modifiée du 13 janvier 2019 précitée indique spécifiquement quelles données sont accessibles (articles 11 et 12).

> Durée de conservation :

- Les données collectées dans le contexte de la loi modifiée du 19 décembre 2002 précitée sont conservées pendant une durée de 20 ans à compter de la radiation du dossier de l'entité immatriculée, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables. Elles sont ensuite transmises aux Archives Nationales, en application de la loi modifiée du 25 juin 2004 portant réorganisation des instituts culturels de l'État et de la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage.
- Les données collectées dans le contexte de la loi modifiée du 13 janvier 2019 précitées sont conservées pendant une durée de 5 ans à compter de la radiation au RCS du dossier de l'entité immatriculée, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

- Les publications reprises au RESA sont conservées indéfiniment (comme il s'agit d'une publication dans un journal officiel).

1.1.2 Traitements relatifs à l'authentification et l'identification des déposants/déclarants

> Les traitements sont les suivants :

- Authentification et identification de la personne physique ayant effectué un dépôt au RCS pour le compte d'une personne ou entité immatriculée et pour lequel elle est responsable.
- Authentification et identification de la personne physique ayant effectué une déclaration au RBE pour le compte d'une personne ou entité immatriculée et pour laquelle elle est responsable.

> Les personnes physiques concernées sont :

- La personne ayant effectué un dépôt au RCS (déposant)
- La personne ayant effectué une déclaration au RBE (déclarant)

> Données personnelles traitées :

LBR collecte les nom et prénom communiqués lors de la création du compte utilisateur par le déposant ou le déclarant, le numéro d'identifiant interne associé à ce compte et l'identifiant unique eIDAS du certificat électronique utilisé pour la démarche.

> Base juridique des traitements :

Ces traitements sont effectués dans l'exercice de la mission d'intérêt public dont LBR est investi (article 6 paragraphe 1, e RGPD).

> Les finalités des traitements sont les suivantes :

- Sécuriser les dépôts au RCS et les déclarations au RBE en identifiant la personne ayant effectué la démarche, notamment en cas de litige.
- Tracer les interventions sur les bases de données du RCS et du RBE
- Concrétiser le principe inscrit respectivement dans les lois modifiées du 19 décembre 2002 et du 13 janvier 2019 précitées, selon lequel le déposant/déclarant est responsable du dépôt/déclaration qu'il a effectué.

> Destinataire des données traitées :

Les données sont accessibles aux seuls membres du personnel de LBR, en ayant besoin dans l'exercice de leur mission et le cas échéant à son personnel externe affecté au support technique, ainsi qu'au Centre des technologies de l'information de l'État, pour des besoins de support. Elles ne sont pas transmises à des tiers, à moins que LBR ne soit saisi d'une demande d'identification de la personne ayant effectué un dépôt ou une déclaration émanant des autorités judiciaires.

> Durée de conservation :

- Dans le cadre du RCS, les données d'identification du déposant associées à un dépôt sont conservées pendant la durée légale prescrite par les dispositions légales et réglementaires applicables en la matière, à savoir 20 ans à compter de la radiation du dossier de l'entité immatriculée dans lequel le dépôt a été effectué.
- Dans le cadre du RBE, les données d'identification du déclarant associées à une déclaration sont conservées pendant la durée légale prescrite par les dispositions légales et réglementaires applicables en la matière, à savoir 5 ans à compter de la radiation au RCS du dossier de l'entité immatriculée dans lequel la déclaration a été effectuée.

1.1.3 Traitement effectué dans le cadre de la connexion au site internet de LBR

> Le traitement est le suivant :

Création d'un compte utilisateur sur le site internet de LBR permettant de réaliser les démarches de dépôt au RCS et de déclaration au RBE et de consulter le RBE et traçage des consultations du RBE

> Les personnes physiques concernées sont :

- Les personnes physiques devant effectuer des dépôts au RCS ou des déclarations au RBE
- Les personnes physiques **habilitées à consulter** le RBE
- Les personnes physiques souhaitant créer un compte utilisateur sur le site internet de LBR

> Données personnelles traitées

La création du compte s'effectue via la plateforme de l'Etat dédiée à la connexion à un service en ligne de l'Etat luxembourgeois.

Les données sont les suivantes :

- nom d'utilisateur,
- nom et prénom,
- adresse électronique,
- identifiant unique eIDAS,
- numéro d'identifiant interne, attribué lors de la création de son compte.

L'ensemble de ces données est affiché dans l'espace personnel « mon compte » de l'utilisateur connecté.

Les consultations au RBE sont tracées et les informations relatives au certificat Luxtrust utilisé, le dossier consulté et la date et l'heure de la consultation sont conservés par LBR.

> Base juridique du traitement :

Ce traitement est effectué dans le contexte de dispositions légales et réglementaires l'imposant et dans l'exercice de la mission d'intérêt public dont est investi LBR (article 6 paragraphe 1, c et e RGPD).

> Les finalités du traitement sont les suivantes :

- permettre l'accès à la démarche de dépôt au RCS et de déclaration au RBE
- permettre l'accès à la consultation du RBE
- suivre les demandes de dépôt et de déclaration en cours

> Destinataire des données traitées :

Les données relatives au compte de l'utilisateur sont accessibles aux seuls membres du personnel de LBR, en ayant besoin dans l'exercice de leur mission et le cas échéant à son personnel externe affecté au support technique, ainsi qu'au Centre des technologies de l'information de l'Etat, pour des besoins de support. Elles ne sont pas transmises à des tiers.

> Durée de conservation

- Les données relatives au compte d'un utilisateur sont conservées tant que le compte n'est pas supprimé.
- Toute demande de suppression du compte par l'utilisateur est à adresser par courrier électronique au helpdesk de LBR, à l'adresse helpdesk@lbr.lu. Suite à une telle demande, LBR bloque le compte, qui ne peut dès lors plus être utilisé et transmet la demande de suppression au Centre des technologies de l'information de l'Etat.

- Tout compte inactif pendant une durée consécutive de 12 mois est supprimé d'office par LBR, sans que ce dernier n'en informe au préalable l'utilisateur.
- Lors de la suppression d'un compte utilisateur (sur demande de l'utilisateur ou d'office par LBR), les données qui y sont associées sont conservées par LBR pendant une durée d'utilité administrative de 12 mois, avant destruction définitive.
- Concernant le traçage des consultations du RBE et des demandes d'extrait ou de certificat de non inscription RBE, les informations collectées sont conservées 5 ans, à compter de la consultation ou de l'émission de l'extrait ou du certificat.

1.1.4 Traitement lié à la mise en œuvre des mesures restrictives en matière financière

> Le traitement est le suivant :

Comparaison des données des personnes physiques inscrites dans le RCS et le RBE par rapport aux données des listes publiques de sanctions émises par l'UE, l'ONU et le cas échéant le Luxembourg, reprenant les personnes à l'encontre desquelles des mesures restrictives en matière financière ont été prises.

> Les personnes physiques concernées sont celles :

- Actuellement inscrites au RCS ou au RBE, à quelque titre que ce soit.

> Données traitées :

Les données traitées sont les suivantes :

- nom,
- prénom(s),
- date de naissance,
- pays de naissance,
- nationalité(s),
- pays de l'adresse
- si nécessaire, peut s'y ajouter une pièce justificative permettant l'identification exacte de la personne physique inscrite au RCS ou au RBE permettant de confirmer ou d'infirmer une correspondance potentielle avec une personne ciblée dans une liste de sanction prises en matière financière,
- les données personnelles issues des listes publiques de sanction émises par l'UE, l'ONU et le cas échéant le Luxembourg.

> Base juridique du traitement :

LBR effectue ce traitement, dans l'exercice de la mission d'intérêt public dont il est investi, en exécution de dispositions légales (loi du 19 décembre 2020 relative à la mise en œuvre de mesures restrictives en matière financière) et afin de poursuivre l'intérêt légitime du responsable du traitement (art. 6.1, c), e) et f) RGPD).

> Les finalités du traitement sont les suivantes :

- l'identification des personnes inscrites dans la banque de données du RCS ou du RBE qui figurent sur les listes de sanctions,
- la participation à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme,
- la participation à la mise en œuvre des mesures restrictives en matière financière et
- le partage des concordances avérées ou potentielles avec les autorités compétentes.

> Destinataire des données traitées :

Les données sont accessibles aux seuls membres du personnel autorisés de LBR, en ayant besoin dans l'exercice de leur mission.

En cas d'identification d'une correspondance avérée entre une personne inscrite au RCS ou au RBE et une personne faisant l'objet de sanctions et pour toutes questions relatives à des potentiels cas d'homonymie, les données concernées sont transmises à l'autorité nationale compétente (le ministère des Finances).

- > Durée de conservation
 - Toutes les correspondances, ainsi que les commentaires et décisions qui y sont associés, seront conservés 5 ans à compter de la date traitement.
 - Les communications aux autorités compétentes en cas de correspondance avérée ou potentielle sont conservées pendant 5 ans. Au-delà de 5 ans, les données sont anonymisées.

1.2 Traitements réalisés par LBR en sa qualité de responsable

1.2.1 Traitement lié à la relation contractuelle et commerciale entre un usager et LBR

- > Le traitement est le suivant :

Réalisation des prestations commandées que LBR doit délivrer
- > Les personnes concernées sont :

Toute personne effectuant une commande sur le site internet de LBR
- > Données personnelles traitées :
 - le détail des demandes et des commandes,
 - pour les utilisateurs qui bénéficient d'un agrément auprès de LBR, le numéro d'agrément de la personne,
 - les informations bancaires des utilisateurs bénéficiant d'un agrément et d'une domiciliation,
 - pour les utilisateurs ayant souhaité préenregistrer une carte de crédit auprès de l'opérateur Worldline Financial Services (Europe) S.A.I, qui prend en charge les paiements sécurisés sur internet par carte de crédit (à noter que les informations saisies via ce service ne transitent pas par le site de LBR), le type de carte de paiement, les 4 derniers chiffres de ladite carte et sa date d'expiration,
 - l'adresse électronique renseignée dans le cadre d'une connexion anonyme à travers laquelle une prestation a été commandée,
 - et les éventuelles adresses postales renseignées lors de commande de document à fournir par LBR sur format papier.
- > Base juridique du traitement :

Ce traitement est effectué par LBR dans le cadre de la bonne exécution des prestations qu'il offre sur son site internet (art. 6, paragraphe 1, b et f RGPD).
- > Les finalités du traitement sont les suivantes :
 - l'exécution de la relation contractuelle entre l'usager et LBR (livraison des commandes, suivi des commandes)
 - la protection des intérêts légitimes de LBR en lui permettant de conserver la preuve des transactions.
- > Destinataire des données traitées :

Les données relatives à la relation contractuelle et commerciale entre LBR et l'usager sont accessibles aux seuls membres du personnel de LBR, en ayant besoin dans l'exercice de leur mission et le cas échéant à son personnel externe affecté au support technique, ainsi qu'au Centre des technologies de l'information de l'État, pour des besoins de support. Elles ne sont pas transmises à des tiers.
- > Durée de conservation

L'historique des demandes et commandes est conservé pendant 12 mois. S'agissant des quittances de paiement et relevés mensuels émis par LBR, ceux-ci sont conservés pendant 10 ans, avant leur suppression définitive.

- > Informations sur le caractère contractuel de la fourniture des données à caractère personnel dans le cadre du traitement :
 - la demande de fourniture de données à caractère personnel a un caractère contractuel,
 - la fourniture des données à caractère personnel, en ce qu'elle est nécessaire à la réalisation des prestations et/ou services et/ou documents commandés conditionne la conclusion de cette relation contractuelle,
 - à ce titre l'utilisateur est tenu de communiquer ses données à caractère personnel s'il souhaite commander et/ou utiliser des prestations et/ou services et/ou documents auprès de LBR et via son site internet,
 - la non fourniture de ces données à caractère personnel ne permet pas de commander des prestations et/ou services et/ou documents auprès de LBR.

1.2.2 Traitements liés à l'utilisation du service d'assistance téléphonique

- > Le traitement est le suivant :

Gestion des demandes de support adressées au helpdesk de LBR et des réponses données
- > Les personnes concernées sont :

Toute personne ayant pris contact avec le helpdesk de LBR (par téléphone ou par email)
- > Données personnelles traitées :
 - le nom et le prénom indiqué par l'utilisateur au moment de l'appel téléphonique, son numéro de téléphone ou son adresse électronique le cas échéant, voire le numéro de son agrément si l'utilisateur en dispose d'un,
 - le contexte de la demande,
 - et le cas échéant, le contenu de la conversation téléphonique via son enregistrement.
- > Base juridique du traitement :

Ce traitement est effectué par LBR car il est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par LBR (art. 6, paragraphe 1 f RGPD). Les intérêts légitimes de LBR sont entre autres, la protection de ce dernier en cas de litige et l'amélioration de ses services.
- > Les finalités du traitement sont les suivantes :
 - Doter LBR d'éléments de preuve lors d'un éventuel litige,
 - Permettre l'amélioration du service d'assistance et de la qualité des appels,
 - Permettre à LBR d'améliorer l'affichage et le fonctionnement de son site internet.
- > Destinataire des données traitées :

Ces données sont accessibles aux seuls membres du personnel de LBR, en ayant besoin dans l'exercice de leur mission et le cas échéant à son personnel externe affecté au support technique. Elles ne sont pas transmises à des tiers, sauf en cas de litige où LBR serait partie.
- > Durée de conservation

Les informations sont reprises sur des tickets qui sont conservés pendant 12 mois suivant leur création. S'agissant des enregistrements éventuellement effectués, ils sont conservés 6 mois suivant l'enregistrement, sauf en cas de litige.

2. Droits des personnes concernées par le traitement

Les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès (article 15 RGPD), de rectification (article 16 RGPD) et d'effacement (article 17 RGPD) des informations les concernant, ceci dans la limite des dispositions légales imposant à LBR de conserver des informations et documents. Elles peuvent également s'opposer au traitement de leurs données dans les conditions prévues par l'article 21 RGPD et obtenir la limitation du traitement dans les conditions prévues par l'article 18 RGPD.

Les demandes d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation ou d'opposition aux traitements effectués par LBR (cf.1.1 et 1.2), en sa qualité de responsable de traitement ou de sous-traitant, sont à adresser au helpdesk de LBR, à l'adresse électronique suivante Helpdesk@lbr.lu, qui les fera suivre au délégué à la protection des données de LBR ou par courrier postal, au G.I.E LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS, à l'attention du délégué à la protection des données, 14 rue Erasme L-1468 Luxembourg.

Les personnes concernées peuvent aussi introduire leurs réclamations quant aux traitements mentionnés ci-dessus auprès de la Commission Nationale pour la Protection des Données, ayant son siège à 15, Boulevard du Jazz, L-4370 Belvaux ou auprès de l'autorité de surveillance compétente de son Etat de résidence.